

Le Billet¹ de Sylvine

Calembredaines administratives.

Bien que je me sente vivante parmi les vivants, encore faut-il le prouver aux yeux de l'administration de l'assurance vieillesse en Suisse. Oui, j'ai acquis le droit des vieux à recevoir une rente anticipée, (anticipée ... !). Merveille au Niger parce qu'être vieux vous apporte le respect et la bienveillance de tous. On vous prête même un statut de sage. Et, merveille encore, ce flot de fric qui tombe chaque mois aussi régulièrement qu'une horloge jurassienne bien huilée sonne les heures. Il faut dire qu'en Suisse, le flot ne serait qu'un mince ruisseau qui m'ouvrirait, *de jure*, un droit à une rente complémentaire. Mais voilà que la lettre de l'assurance vieillesse qui me demandait la preuve de ma survivance n'est jamais arrivée. Si bien qu'après six mois, couic, le flot n'est même plus une goutte.

L'administration suisse a tout prévu, bien sûr : sur son site internet je trouve le formulaire non arrivé, le remplis, l'imprime et hop, je cours à la mairie d'Agadez pour le faire signer. Toujours secourable, mais prévoyant aussi, mon mari m'accompagne. Et nous voilà alors tombés dans un autre sac de nœuds, qui nécessite une digression.

De maire, il n'y a plus depuis qu'il a été révoqué en raison de détournements, suite à une inspection des services administratifs diligentée depuis Niamey. Dans son sillage, il a entraîné quelques chefs de service, dont celui de l'état civil. Bigre ! Il paraît qu'il y a de semblables remue-ménages dans plusieurs exécutifs des communes du pays. On peut s'étonner de cette sévérité, car, jusque-là, ce type d'abus ne dérangeait pas en haut lieu. Doit-on se demander si cela relève de règlements de comptes politiques plutôt que d'une véritable lutte contre les détournements, dont on nous rabat les oreilles depuis tant d'années, sans qu'on n'en voie jamais les effets ?

C'est un délégué qui doit arriver depuis Niamey, pour diriger la mairie jusqu'aux prochaines élections, annoncées pour novembre 2020. On l'attend depuis juin. On est en octobre. Les quelques habilités à signer des documents restés en place à la mairie n'ont pas le droit d'utiliser leur sceau durant cet intervalle.

Donc, ce lundi matin, lorsque nous nous présentons à la mairie, on nous dit que le délégué arrive demain. Effectivement, le mardi, nous apprenons qu'il est venu, mais bien sûr, il ne va pas se précipiter pour signer mon document : « Revenez demain ! ». « Lundi matin l'empereur, sa femme et le p'tit prince ... ». Oui, nous sommes passés tous les jours de la semaine, quelques fois matin et après-midi même. Nous avons rencontré plusieurs fonctionnaires et avons entendu diverses considérations : « signer un document qui ne sort pas de notre administration, je ne crois pas que cela soit possible ». « Il ne faut pas vous décourager, il y a des gens qui attendent depuis plusieurs mois, ça va venir, le délégué est là, patience ! ».

Par chance, le lundi suivant, nous mettons la main sur un fonctionnaire, enfant du quartier. La coutume veut qu'il nous vienne en aide, car nous sommes comme ses parents. Au Niger, c'est grâce aux PAC que les gens trouvent une issue. Les PAC ? Parents, amis et connaissances ... Ce fils du quartier s'entremet donc pour trouver la fameuse signature et, après quelques jours encore, nous voilà sortis d'affaires ! Ah l'administration africaine, c'est pas comme en Suisse !

A propos, je veux encore ajouter ... Lorsque mon mari a demandé la naturalisation suisse, une lettre lui a été adressée en septembre par l'administration fédérale à Berne, via le consulat du Nigéria à Abuja. C'est en avril suivant que ledit consulat, suisse, s'est avisé de la lui faire parvenir ...

Agadez, le 13 novembre 2019

Sylvine Vuilleumier

¹ Les opinions émises dans ce billet n'engagent que leur auteure et en aucun cas l'association Point d'appui.